



PIMENTS ROUGES

**BULLETIN D'INFORMATION SYNDICALE
DE L'UFICT-CGT DU GRAND REIMS**



22 mai 2018

Journée d'action



Tous ensemble pour la défense du service public et du statut de la fonction publique

Cadres territoriaux, vous êtes concernés par l'avenir de la fonction publique

Les bibliothécaires en grève le 22 mai

Filière sportive, tous et toutes en grève le 22 mai

Elections professionnelles de décembre 2018, la CGT vous ouvre ses listes

A l'intention des non-titulaires, avec la CGT faites vous représentez dans les futures Commissions Consultatives Paritaires

Parole de territoriaux: 21 entretiens vidéos

Plus d'infos sur: <http://ufictgrandreims.reference-syndicale.fr/>



AUJOURD'HUI, LE 22 MAI, L'HEURE EST À LA MOBILISATION GÉNÉRALE !



La reconstitution d'un front unitaire complet dans l'ensemble de la Fonction publique souligne combien le gouvernement est en difficulté quant à sa volonté d'imposer des réformes régressives : **avec toutes leurs organisations syndicales, les agents de la Fonction publique font massivement entendre leur refus de la mise à mal des missions publiques, de la dégradation des conditions de travail, du gel des salaires.**

Alors qu'est engagée une tentative d'ampleur inédite de casse de la Fonction publique, les conditions sont aujourd'hui réunies pour une mobilisation des personnels de nature à faire reculer le pouvoir.

cune date précise ne figure actuellement au calendrier s'agissant du prochain Comité Interministériel de la Transformation Publique ;

- De nombreuses luttes locales débouchent sur la satisfaction des revendications.

Si à ce stade le gouvernement affiche sa fermeté sur les aspects fondamentaux de sa politique, il est bien sur la défensive.

La grève des fonctionnaires allemands démontre que gagner des augmentations générales fortes en matière salariale (7,5 %!) est possible face à un gouvernement au moins aussi déterminé que le nôtre sur sa volonté de mettre en œuvre des politiques d'austérité.

OUI, LA LUTTE ET L'ACTION SYNDICALE PAYENT !

- Le gouvernement vient d'officialiser le recul de Macron sur sa volonté de supprimer la valeur unique du point d'indice Fonction publique ;
- Face aux mouvements de grève, plusieurs ministres ont annoncé des mesures catégorielles concernant des secteurs qui se sont mobilisés ;
- La publication du rapport du Comité Action publique 2022, qui doit notamment formuler des préconisations de privatisation et d'abandons de missions, a été retardée à plusieurs reprises et au-

C'est pourquoi la CGT appelle à faire vivre pleinement l'appel des neuf organisations syndicales de la Fonction publique pour construire une grève massive le 22 mai, encore plus forte que celle du 22 mars !

Dès maintenant, dans les services, les ateliers, les établissements, **réunissons-nous** en assemblées générales pour construire la mobilisation, et mettre en débat son inscription dans la continuité, y compris par la grève !



Dans ce processus d'actions, **préparons** d'ores et déjà un nouveau temps fort d'action en juin au moment du « rendez-vous salarial » avec la revendication centrale d'une augmentation de la valeur du point d'indice !

NOS REVENDICATIONS SONT LÉGITIMES !

La satisfaction de nos revendications est la condition d'un service public de qualité rendu aux usagers.

Les moyens financiers existent pour satisfaire ces revendications d'intérêt général. Prenons notamment comme exemple : 94 milliards d'euros de profits en 2017 pour les entreprises du CAC 40 ; les dividendes versés aux actionnaires qui continuent d'augmenter, la France étant en tête du palmarès européen des dividendes versés ; les milliards d'euros de crédits publics déversés en « aide » au patronat et qui, s'ils sont en croissance vertigineuse depuis 20 ans, n'ont eu aucun résultat sur le front du chômage.

Partout, avec détermination et confiance dans la possibilité de gagner, **portons haut et fort nos revendications :**

- Une négociation salariale immédiate pour le dégel de la valeur du point d'indice, le rattrapage des pertes subies et l'augmentation du pouvoir d'achat ;
- L'arrêt des suppressions d'emplois et les créations statutaires dans les nombreux services qui en ont besoin et non un plan destiné à accompagner de nouvelles et massives suppressions ;

- Un nouveau plan de titularisation des contractuel.le.s, de nouvelles mesures pour combattre la précarité et non pour favoriser son extension, comme le préconise le gouvernement ;
- Des dispositions exigeantes pour faire respecter l'égalité professionnelle ;
- L'abrogation du jour de carence ;
- La défense et la pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers.

Face aux attaques qui se multiplient, de nombreux secteurs connaissent de forts mouvements. La convergence de ces luttes, construite au niveau interprofessionnel, est un outil supplémentaire pour faire reculer le gouvernement. La meilleure contribution que nous puissions apporter de ce point de vue, avec les cheminots et les étudiants en particulier, c'est de **faire grandir la mobilisation dans la Fonction publique.**

Cela passe dès maintenant par la multiplication des initiatives avec les agents et une grève et des manifestations massives le 22 mai.



OUI, NOUS POUVONS GAGNER !

fonction
publique

la
cgt

AUJOURD'HUI, LE 22 MAI,
L'HEURE EST À LA

MOBILISATION
GÉNÉRALE

22 MAI 2018

LES BIBLIOTHECAIRES EN GREVE DANS TOUTE LA FRANCE



APRÈS LE RAPPORT ORSENNA, DÉFENDRE LA LECTURE PUBLIQUE, DÉFENDRE LES SERVICES PUBLICS !



La publication du rapport Orsenna a permis une (brève) médiatisation de quelques enjeux autour de la lecture publique. Mais quelques bonnes intentions ne peuvent masquer ni la politique d'austérité du gouvernement qui détruit la lecture publique ni les dangers de certaines propositions. Nous sommes bien loin d'une politique publique digne de ce nom et financée...

Car il n'y a qu'un seul crédo pour notre académicien : « ouvrir le soir et le dimanche, avec des budgets réduits, des contrats aidés et des étudiants ». Eh oui, voilà quand même en gros ce que propose ce fameux rapport. Et encore, à condition, selon Erik Orsenna, que l'État « accompagne financièrement » la mise en œuvre de ces objectifs. C'est-à-dire l'augmentation de huit malheureux petits millions d'euros de la dotation générale de décentralisation en faveur des bibliothèques pour les cinq années à venir, mais à condition seulement de « soutenir 200 projets d'extension d'horaires ». Il s'agit donc de ne financer que l'extension horaire alors que tous les budgets baissent. Jusqu'à la crise que subissent nombre de nos collègues partout en France.

Ainsi, sous le coup de restrictions de dotations, de nombreuses collectivités sont asphyxiées, réduisent leurs budgets culturels et à certains endroits ferment des bibliothèques (Grenoble, Levallois-Perret...). À Brest, Metz, Rouen, Marseille, Laval, Saint-Malo, Caen,

Saint-Quentin-en-Yvelines, Lyon... les bibliothécaires dénoncent la baisse des moyens permettant d'exercer correctement leurs missions. La situation devrait encore s'aggraver alors que l'État doit réduire de 120 milliards d'euros la dotation aux collectivités locales d'ici la fin du quinquennat ! Pour les bibliothèques départementales de prêt s'ajoutent aussi la métropolisation et la fin des départements...

Dans ce contexte de désengagement de l'État, le rapport envisage « la mutualisation de locaux et de personnels d'accueil » entre les bibliothèques et les agences postales, le recours accru aux étudiants et aux contrats aidés « chaînon indispensable entre les professionnels et les bénévoles ». Dans le réseau parisien, des ouvertures le dimanche se sont faites contre l'avis des équipes et sans création de postes. La baisse des effectifs a eu aussi pour effet de réduire les horaires d'ouverture, le matin notamment ou pendant les vacances scolaires...

Un ancien directeur de la DAC, un académicien, une ministre et Jupiter

– **Tenez Président, voici le rapport Corbin sur l'état désastreux des bibliothèques parisiennes**

La « bibliothèque de demain » pour pallier la destruction des services publics ? Considérer que les biblio-



thèques sont « des outils inestimables pour lutter contre les fractures de notre société » ne doit pas signifier qu'elles doivent devenir un (faux) substitut aux services publics détruits par les politiques gouvernementales. **Comme l'Éducation, les bibliothèques ne peuvent pas compenser l'explosion des inégalités provoquées par les politiques libérales !**

D'un côté, on gère La Poste ou la SNCF comme des entreprises privées en fermant des bureaux de poste ou des lignes de trains, on réduit les effectifs de Pôle emploi... ; de l'autre, on demande aux bibliothèques de contribuer à l'aide à l'insertion (avec des permanences de Pôle emploi!), à la lutte contre l'exclusion numérique (alors que La Poste va lancer des interventions d'aide numérique aux particuliers... facturées 50 euros!), d'installer des boîtes à livres dans les trains...

D'un côté, l'État et les collectivités ne donnent plus les moyens à l'Aide sociale à l'enfance de loger et de protéger les mineurs isolés étrangers (comme la loi les y oblige) et dans l'Éducation nationale, les classes pour les jeunes primo-arrivants (avec des enseignants spécialisés en FLE) sont menacées par la baisse des moyens ; de l'autre, le ministère de la Culture souhaite développer dans les bibliothèques l'apprentissage du français, notamment à destination des migrants.

D'un côté, le rapport entend promouvoir « l'éducation à la lecture », par le développement des partenariats avec

l'Éducation nationale et la création de modules de sensibilisation aux « fake news » ; de l'autre, le budget moyen par élève baisse, les créations de postes d'enseignants sont largement insuffisantes pour répondre à la hausse du nombre d'élèves, le nombre d'élèves par classe augmente, le nombre de vacataires recrutés par Pôle emploi et le nombre d'absences non remplacées augmentent aussi...

Le rapport préconise aussi des actions à destination des moins de trois ans et de leur famille, en partenariat avec les professionnels de la petite enfance. Dans le même temps, un projet d'ordonnance pour l'accueil des jeunes enfants prévoit des mesures de simplification et de nouvelles possibilités de dérogation qui risquent de se traduire par des normes d'encadrement dégradées et un appel toujours plus important à des personnels non diplômés...

Sans parler de la dernière offensive des éditeurs de la SCELf qui entendaient taxer les lectures à voix haute... Le rapport ne dit rien sur le droit de lire des livres aux enfants (et au-delà) et la protection de ces usages collectifs... Dans le réseau parisien, la fin des subventions à l'association L.I.R.E à Paris, laquelle intervenait dans les structures de la petite enfance, avait déjà constitué un net recul sur ce plan. **Les bibliothèques doivent faire**

partie de vrais dispositifs publics d'accès aux droits. Elles ne doivent pas devenir le cache-misère des politiques libérales de destruction des services publics.



22 MAI 2018
BIBLIOTHECAIRES
EN GREVE
DANS TOUTE
LA FRANCE

Elections professionnelles
Fonction publique territoriale

JE VOTE
CGT
 6 DÉCEMBRE
 2018

j'adhère !





22 MAI 2018

FILIERE SPORTIVE

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE

fédération
des services
publics

la
cgt

SANS LE SERVICE PUBLIC, JE NAGE COMMENT ?

La filière sportive territoriale mobilisée pour les missions publiques, le statut, nos carrières, nos salaires.

Devant une nouvelle attaque du gouvernement contre le statut général, la **Fédération CGT des Services publics appelle les personnels à cesser le travail le 22 mai**. Les agents de la filière sportive territoriale s'opposent aux reculs inacceptables imposés par le gouvernement. Ils dénoncent le double langage du gouvernement Macron. Son programme prétendait favoriser le développement de la pratique sportive, dans les faits l'ensemble des mesures prises conduisent à l'empêcher.

Pour la CGT, les missions publiques constituent notre bien commun. La CGT combat la remise en cause du modèle d'organisation du sport en France, la déréglementation en matière d'enseignement des APS. Aujourd'hui, nous nous opposons à la conception libérale des services publics et de leurs missions sous le règne d'Emmanuel Macron.

Aussi, la Fédération CGT des Services publics s'oppose au travail de sape de l'ensemble des valeurs fondamentales portées par les activités physiques et sportives. Les références sociales,

éducatives, de santé, émancipatrices, liées aux services publics du sport sont mises en cause par les puissances d'argent (privatisations, délégations de services publics, CREM, PPP...).

En cessant le travail le 22 mai 2018, les agents de la filière sportive portent leurs exigences sur :

- la création d'emplois pour le service public du sport territorial, non aux suppressions de postes de la filière sportive qui impacteront la sécurité des usagers ;
- la création d'emplois statutaires pour répondre aux besoins du service public du sport territorial ;
- l'intégration de tous les agents de catégorie C titulaires d'un diplôme de niveau IV au grade d'ETAPS ;
- une revalorisation de la valeur du point d'indice immédiate à 5,61 € (exemple : un opérateur des activités physiques et sportives débutera sa carrière à 1 845,00 €) ;
- l'abandon de la CSG et le rétablissement d'une sécurité sociale solidaire basée sur les cotisations sociales à partir des richesses créées par le travail ;





- la reconnaissance des maladies professionnelles et de la pénibilité ;
- le maintien du modèle d'organisation du sport en France ;
- un plan de soutien aux collectivités locales afin de répondre aux besoins de la population pour un service public du sport territorial (construction d'équipements, développement des pratiques sportives...) ;
- l'abrogation du jour de carence ;
- une prise en compte des conditions spécifiques du travail dans les piscines & gymnases et la reconnaissance des maladies professionnelles relevant d'un classement « pathologies professionnelles » (exemples : les maladies de la peau, la perte de l'audition liées à l'activité professionnelle) ;
- les moyens pour la mise en place d'une mé-

- decine du travail de haut niveau pour les salariés et l'augmentation de la protection sociale des agents et des salariés ;
- la mise aux normes du renouvellement d'air pour les équipements conformément aux préconisations de l'ARS et du ministère du Travail ;
- l'insonorisation obligatoire de l'ensemble des équipements (piscines, centres sportifs) ;
- la mise en place d'un plan d'urgence national d'apprentissage de la natation (il est dénombré pour les 4 mois d'été plus 1300 noyades dont 400 noyades mortelles par an en France) ;
- un départ à la retraite à 57 ans en application des textes du Code du travail qui classe les piscines en locaux de travail à pollution spécifique ;
- l'abrogation de la loi travail, des ordonnances Macron et l'arrêt de la régression sociale généralisée.

D'AUTRES CHOIX SONT POSSIBLES ET INDISPENSABLES POUR LE SERVICE PUBLIC DU SPORT TERRITORIAL EN FRANCE.

22 MAI 2018
FILIERE SPORTIVE
TOUTES ET TOUTES
EN GRÈVE



j'adhère !

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. : Courriel : @

A retourner à UFICT CGT du Grand Reims, par courrier interne UFICT CGT du Grand Reims, Place Max Rousseau ou par courriel ufict.cgt@grandreims.fr

fédération
des services
publics

la
cgt

FILIÈRE SPORTIVE

Sans services publics,
je nage comment ?

LE 22 MAI 2018
TOUS/TES
EN GRÈVE

FIER-E-S
D'ÊTRE
FONCTIONNAIRES !



→ La CGT vous ouvre ses listes de candidatures

**pour faire entendre
votre voix dans
les instances paritaires**

La CGT, vous pensez la connaître, vous pouvez la côtoyer. Les valeurs qu'elle porte, l'opiniâtreté de ses militants à défendre l'intérêt des salariés sont souvent reconnues et plutôt partagées. Mais est-ce suffisant pour en faire à vos yeux un syndicat concrètement utile et efficace dans votre quotidien professionnel ?

La CGT est porteuse de propositions pour la reconnaissance des agents, de leur travail quelle que soit leur catégorie professionnelle, la fonction qu'ils exercent. La CGT a des propositions pour le développement des services publics, qu'ils soient hospitalier, territorial ou relevant des missions de l'État. C'est le sens des luttes que nous menons, de notre campagne service public que nous engageons.

La CGT est-elle vraiment l'organisation que vous imaginez ? Ses adhérents sont bien plus divers. Ils sont à l'image de ce que sont les salariés de nos établissements. Une diversité qui fait se côtoyer dans une même organisation des ouvriers, des employés, des agents de maîtrise, des techniciens et des cadres. Une diversité qui en fait un espace d'échanges et de construction collective d'idées et de propositions. Une diversité qui tend à bousculer ses certitudes, se remettre en question pour avancer et transformer ses pratiques.

Savez-vous que les adhérents s'organisent démocratiquement dans la CGT pour offrir à notre population un syndicalisme qui lui ressemble, qui s'alimente de l'identité professionnelle de chaque catégorie sans jamais renoncer à construire les convergences avec les autres ?

Un syndicalisme qui cherche, dans l'échange et le dialogue, des réponses collectives aux questions que se posent les salariés. C'est ainsi que nous œuvrons dans les instances paritaires pour le droit à la carrière de chaque agent, le respect d'une véritable égalité professionnelle, l'amélioration des conditions et organisation du travail soucieux de l'équilibre des temps entre vie privée et professionnelle. Nous le faisons en veillant à chaque instant à y associer les premiers concernés : vous.

Alors pourquoi ne percevez-vous pas toujours cette CGT ? Peut-être tout simplement parce que plus engagé dans l'activité professionnelle, vous ne prenez pas suffisamment votre place dans les lieux de débat et de discussion qui vous concernent. Comment, dans ces conditions, donner de la visibilité, de la force à un syndicalisme ouvert à vos préoccupations et porteur de vos revendications ? Comment, si vous ne vous engagez pas, donner une représentation juste de votre perception de ce qui doit être amélioré dans votre quotidien, de vos aspirations, de vos propositions ?

La raison d'être du syndicalisme est la défense des intérêts individuels et collectifs des salariés. Chaque jour, à tous les niveaux, se négocient les éléments principaux du socle social en termes de travail, de formation. Dans le même temps et sur chaque lieu de travail, le syndicalisme doit veiller à faire appliquer les droits souvent issus de négociations et à favoriser l'émergence de nouvelles revendications. La CGT est porteuse des aspirations des salariés : avoir prise sur le contenu du travail, faire reconnaître sa qualification et son utilité sociale.



→ La CGT vous ouvre ses listes de candidatures

**pour faire entendre
votre voix dans
les instances paritaires**



A retourner à UFICT CGT du
Grand Reims, par courrier
interne UFICT CGT du Grand
Reims, Place Max Rousseau
ou par courriel
ufict.cgt@grandreims.fr

La CGT décide de bousculer les codes. Elle invite chacun de vous, désireux d'assurer une juste représentativité de ce qu'est notre population, à devenir candidat aux élections de décembre prochain. En ouvrant ses listes, la CGT a l'ambition de donner de la vigueur et de la force à un syndicalisme qui vous ressemble, utile aux personnels.

Un syndicalisme qui fait de l'échange et du respect de la diversité une force capable d'améliorer le quotidien. Alors cette fois, prenez place sur une liste CGT, nous vous souhaitons la bienvenue...

→ Je souhaite être candidat·e sur les listes CGT

Nom _____

Prénom _____

Âge _____

Sexe

☐ Homme ☐ Femme

Direction _____

Adresse

personnelle _____

professionnelle _____

Téléphone

personnel _____

professionnel _____

E-mail

personnel _____

professionnel _____

Collège _____

IRP

☐ CAP ☐ CT

Je souhaite adhérer à la CGT

☐ Oui ☐ Non

Contractuels, non-titulaires,

le 6 décembre 2018, on y va ensemble !

Le 6 décembre 2018, titulaires et non-titulaires, vous serez amenés à élire vos représentants au comité technique, et pour les titulaires, leurs élus aux CAP.



Les non-titulaires, pour la première fois vous aurez à élire vos représentants au comité consultatif paritaire, instance qui gèrera vos carrières par catégories d'emplois (A, B, C).

Depuis de nombreuses années, la question de la précarité dans la fonction publique territoriale est devenue une préoccupation prioritaire de la CGT.

Malgré des plans de résorption de la précarité, la proportion de non titulaires dans la FPT reste importante : environ un agent sur cinq occupe un emploi non titulaire et est donc confronté à l'instabilité de son emploi (les femmes sont surreprésentées : 68 % des emplois permanents non titulaires sont occupés par des femmes, alors qu'elles occupent 58 % des emplois de titulaires et stagiaires.)

Par ailleurs, les collectivités estiment souvent que les agents en CDI ne peuvent être considérés comme précaires car ce type de contrat caractériserait, par définition un emploi stable. Pourtant, il faut mesurer la fragilité de ce « statut ». Le CDI apporte certes des améliorations par rapport à la situation des contractuels, mais il n'offre pas de garantie d'emploi et de salaire. Si le poste disparaît, la personne peut être licenciée. Aussi, comme pour les autres non titulaires, le principe de la carrière ne s'applique pas : pas de droit à l'avancement et à la revalorisation, non accès à la NBI (complément de rémunération), pas de droit à la mobilité interne, ni externe, droits à la retraite moins favorables.

Pour la CGT, la fonction publique est définie autour de grands principes (égalité, indépendance, responsabilité) et de valeurs (neutralité, impartialité) inscrites dans le statut général de la fonction publique. Ces valeurs garantissent un traitement identique de tous les administrés.

En fragilisant le statut, ce sont les valeurs d'égalité portées par notre République qui seront remises en cause. Ainsi, en alignant le statut de ces nouveaux contractuels sur le code du travail, c'est-à-dire celui du privé, les agents ne sont plus liés au statut général qui garantit aux administrés une égalité de traitement.

Le statut protège l'usager, mais également l'employeur contre toute tentative de dérive. Le statut est différent du contrat. Le contrat lie un employeur et une personne, le statut lie le fonctionnaire avec la société. La relation qui s'établit entre l'agent et l'employeur territorial reste secondaire par rapport à la relation entre le fonctionnaire et la société.

Cependant, ce qui porte la CGT depuis toujours est la défense de l'intérêt général, de celui des salarié-e-s, mais aussi des privé-e-s d'emploi, des jeunes qui arrivent sur le marché du travail, des retraité-e-s et celui des plus précaires, subissant l'incertitude du renouvellement de leurs contrats. Pour cela, il s'agit bien de lutter pour la défense du statut et d'imposer à nos collectivités de fermer le robinet du recours aux emplois non titulaires, mais aussi d'inciter nos collectivités à résorber la précarité par une transformation de la situation des précaires en postes titulaires.

Pour les non titulaires, ne nouvelle instance va donc voir le jour lors des prochaines élections professionnelles du 06 décembre 2018. Cette instance aura pour fonction de gérer les carrières individuelles sur plusieurs cas de saisine : Licenciement , discipline, entretien professionnel (révision du compte-rendu), demande de temps partiel (en cas de refus), télétravail (si refus), formation (si 2ème refus).

Paroles de territoriaux: 21 entretiens vidéos



Audrey, Mohamed, Sébastien, Fatima, Karen, Martine, Karim, Andrew . . .

Ils ne se connaissent pas mais une chose les rassemble : le service public de proximité.

Qu'ils soient bibliothécaire, éboueur, assistante familiale, cadre, auxiliaire de soin, maître nageur, ils sont comme vous, comme nous, agents de la fonction publique territoriale. Chaque jour, ils se lèvent pour mener à bien leur mission, servir le public, quelquefois contre vents et marées.

Nous avons voulu les connaître, nous laisser enseigner de leur métier, de ce qui les a portés vers la fonction publique, de la façon dont ils vivent et pensent leur emploi, de leurs doutes, de leurs difficultés.

Alors, nous sommes allés les rencontrer. Dans toute la France. Ils nous ont ouvert les portes de leurs maisons, nous ont emmenés sur leurs lieux de travail, ont partagé quelques pas. Tous ont pris le temps de « mettre des mots », comme le dira si justement Annette, sur leur vécu, de témoigner à visage découvert de la réalité de leur statut.

Les portraits: <http://www.elections-cgtsservicespublics.fr/>



Audrey
Bibliothécaire, Garges-lès-Gonesse



Karen et Nathalie
ASEM, mairie de Paris et ATSEM, Mulhouse



Delphine
Assistante sociale, métropole de Lyon



Loïc
Pompier, Chartres



Mohamed
Éboueur, Marseille



Andrew
Agent social EHPAD, Nice



Fatima
Assistante familiale, Haubourdin



Karim
Directeur de projet « développement métropolitain et tourisme », Reims



Alain
Maître nageur, Toulouse



Pascal
Policier municipal, Val d'Azay



Sébastien
ASVP, Argenteuil



Erwann
Agent des espaces verts, Lannion



Floriane
Animatrice, Castets



Angélique
Auxiliaire de puériculture, Longwy



Jean-Marc
Gardien HLM, Marange-Silvange



Sébastien
Agent des routes, Sainte-Maure-de-Touraine

AU FIL DES PAGES



4 ANNÉES DE LUTTES GAGNANTES !

Des contractuels titularisés,
des agents de la collecte de nuit
de Bastia, des éboueurs plus forts
que le RIFSEEP...

ÉLECTIONS P. 22



LES ENJEUX DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Le 6 décembre prochain, les agents
de la fonction publique territoriale
seront amenés à voter pour élire
leurs représentants dans les différentes
instances représentatives du personnel
(CT, CAP, CCP et CHSCT).

L'INFO. de service

GRATUIT - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



RENCONTRE AVEC CELLES ET CEUX

QUE CERTAINS NOMMENT NANTIS, FAINÉANTS, TOUJOURS
EN VACANCES, PRIVILÉGIÉS, PAYÉS À NE RIEN FAIRE...

P. 3 Bien loin des clichés !

<http://www.elections-cgtservicespublics.fr/#journal>

